

TABLEAU SYNOPTIQUE

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2021-2022 Secrétariat du Conseil du trésor

MISSION

Le Secrétariat du Conseil du trésor soutient les activités du Conseil du trésor et assiste sa présidente dans l'exercice de ses fonctions ainsi que le gouvernement dans ses responsabilités d'employeur. Il appuie et encadre les ministères et les organismes du secteur public dans la mise en œuvre des orientations gouvernementales en matière de gestion des ressources de l'État ainsi que de performance.

VALEURS

Sens de l'État, rigueur et collaboration

Thème prioritaire : Approvisionnement responsable

(Objectif gouvernemental 1.1 : Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique)

OBJECTIF MINISTÉRIEL	ACTION	INDICATEUR	CIBLE 2021-2022
1. Le Secrétariat souhaite tenir compte des considérations responsables dans son processus d'approvisionnement.	1.1 Accroître l'achat d'articles de mobilier usagés.	1.1.1 Augmentation du nombre d'articles de mobilier usagés acquis	Augmentation de 12 % par rapport à 2019-2020 (Valeur de départ 2019-2020 : 31 articles)

Thème prioritaire : Bâtiment durable

(Objectif gouvernemental 1.1 : Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique)

OBJECTIF MINISTÉRIEL	ACTION	INDICATEUR	CIBLE 2021-2022
2. Le Secrétariat souhaite créer un milieu de vie sain et assurer une amélioration de la performance environnementale.	2.1 Intégrer des critères d'écoresponsabilité dans les projets de rénovation et d'aménagement du Secrétariat.	2.1.1 Pourcentage de projets de rénovation et d'aménagement répondant à un ou à plusieurs critères d'écoresponsabilité	100 %

Thème prioritaire : Mobilité durable des employés de l'État et télétravail

(Objectif gouvernemental 1.1 : Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique)

OBJECTIF MINISTÉRIEL	ACTION	INDICATEUR	CIBLE 2021-2022
3. Le Secrétariat compte poursuivre ses efforts pour offrir un milieu de travail innovant, inspirant et mobilisant.	3.1 Assurer la transformation de l'organisation du travail et du milieu.	3.1.1 Pourcentage des ministères et organismes qui ont commencé la concrétisation d'initiatives de milieu de travail axées sur les activités	50 %

Thème prioritaire : Évaluation de la durabilité des interventions gouvernementales

(Objectif gouvernemental 1.2 : Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics)

OBJECTIF MINISTÉRIEL	ACTION	INDICATEUR	CIBLE 2021-2022
4. Le Secrétariat compte bonifier son encadrement offert aux ministères et organismes en matière de planification stratégique afin de favoriser la prise en compte des principes de développement durable.	4.1 Favoriser la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes lors de l'élaboration de leurs plans stratégiques.	4.1.1 Bonification des orientations gouvernementales en matière de planification stratégique pour une prise en compte des enjeux relatifs au développement durable	Orientations bonifiées

Thème prioritaire : Soutien financier durable

(Objectif gouvernemental 2.3 : Favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable)

OBJECTIF MINISTÉRIEL	ACTION	INDICATEUR	CIBLE 2021-2022
5. Afin de favoriser l'établissement de certaines pratiques en finance durable, le Secrétariat compte bonifier son <i>Guide de rédaction des normes de programmes d'aide financière</i> dans le but d'inviter les ministères et organismes à prendre en compte les critères d'écoresponsabilité et d'écoconditionnalité dans la conception de leurs programmes et à consulter le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour du soutien à cet égard.	5.1 Inviter les ministères et organismes, par l'entremise du <i>Guide de rédaction des normes de programmes d'aide financière</i> , à prendre en compte les critères d'écoresponsabilité et d'écoconditionnalité dans la conception de leurs programmes et à consulter le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour du soutien à cet égard.	5.1.1 Bonification du <i>Guide de rédaction des normes de programmes d'aide financière</i>	<i>Guide de rédaction des normes de programmes d'aide financière</i> bonifié